

SECTEUR DE FORMATION 20 – SERVICES SOCIAUX, ÉDUCATIFS ET JURIDIQUES

**TECHNIQUES D'ÉDUCATION À L'ENFANCE
(DEC 322.A0)**

TABLEAUX D'HARMONISATION

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
Programmes d'études en lien d'harmonisation	1
Information sur les tableaux d'harmonisation.....	1
Tableaux d'harmonisation intra-ordre	3
Techniques d'éducation à l'enfance et Techniques de gestion et d'intervention en loisir	5
Techniques de gestion et d'intervention en loisir et Techniques d'éducation à l'enfance	6
Techniques d'éducation à l'enfance et Techniques d'éducation spécialisée	7
Techniques d'éducation spécialisée et Techniques d'éducation à l'enfance	8
Techniques d'éducation à l'enfance et Techniques de travail social.....	9
Techniques de travail social et Techniques d'éducation à l'enfance.....	10

Présentation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement et elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites *communes*. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites *identiques*; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites *équivalentes*.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Techniques d'éducation à l'enfance* (DEC 322.A0) ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

Programmes d'études en lien d'harmonisation

Le programme d'études *Techniques d'éducation à l'enfance* (DEC 322.A0) présente des compétences communes avec les programmes d'études suivants :

- Techniques de gestion et d'intervention en loisir (DEC 391.A0);
- Techniques d'éducation spécialisée (DEC 351.A0);
- Techniques de travail social (DEC 388.A0).

Information sur les tableaux d'harmonisation

Dans ce document, les résultats des travaux d'harmonisation sont présentés sous forme de tableaux et sont regroupés sous la rubrique suivante : Tableaux d'harmonisation intra-ordre.

Chaque tableau se divise verticalement en deux sections et met en lien deux programmes d'études, le programme de référence¹ et un programme avec lequel il a des compétences communes. Pour chacun de ces programmes, le tableau présente les éléments d'identification qui sont le titre, le type de sanction, le code du programme, l'année d'approbation, son nombre de compétences ou de modules, la durée totale de formation, les énoncés de compétences communes et leur code respectif.

1 Le programme de référence est celui pour lequel est spécifiquement rédigé le document d'accompagnement.

Lorsque les compétences communes entre deux programmes d'études ne sont pas identiques mais équivalentes, elles donnent lieu à deux tableaux distincts qui sont présentés l'un à la suite de l'autre. Le premier tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme de référence et qui s'inscrit dans le programme harmonisé au programme de référence; à l'inverse, le second tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme harmonisé au programme de référence et qui s'inscrit dans le programme de référence.

Le programme d'études dont est issue la personne et dans lequel elle a acquis une ou des compétences est dit « programme de provenance »; le programme d'études dans lequel la personne souhaite poursuivre sa formation et se faire reconnaître les compétences déjà acquises est dit « programme de destination. » Dans chacun des tableaux, la section de gauche est réservée au programme de provenance et la section de droite est réservée au programme de destination.

Avant chaque tableau, le programme de provenance et le programme de destination sont identifiés et un court texte rend explicite le cheminement de la personne à l'intérieur de ces deux programmes d'études.

Tableaux d'harmonisation intra-ordre

Programme de provenance : Techniques d'éducation à l'enfance
2002

Programme de destination : Techniques de gestion et d'intervention en loisir
2019

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques d'éducation à l'enfance peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de gestion et d'intervention en loisir, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Techniques d'éducation à l'enfance		Techniques de gestion et d'intervention en loisir	
2002		2019	
DEC – 322.A0		DEC – 391.A0	
22 compétences, 1 830 heures		21 compétences, 1 935 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
0191	Observer le comportement de l'enfant	01AF	Percevoir des indices signifiants au regard de l'intervention en loisir
019B	Exploiter sa créativité dans un contexte d'intervention professionnelle	01AJ	Exploiter sa créativité dans un contexte d'intervention professionnelle
0197	Communiquer en milieu de travail	01AK	Interagir en milieu de travail
	et		
019G	Travailler en équipe		

Programme de provenance : Techniques de gestion et d'intervention en loisir
2019

Programme de destination : Techniques d'éducation à l'enfance
2002

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de gestion et d'intervention en loisir peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques d'éducation à l'enfance, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Techniques de gestion et d'intervention en loisir 2019 DEC – 391.A0 21 compétences, 1 935 heures		Techniques d'éducation à l'enfance 2002 DEC – 322.A0 22 compétences, 1 830 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
01AF	Percevoir des indices signifiants au regard de l'intervention en loisir	0191	Observer le comportement de l'enfant
01AJ	Exploiter sa créativité dans un contexte d'intervention professionnelle	019B	Exploiter sa créativité dans un contexte d'intervention professionnelle
01AK	Interagir en milieu de travail	0197	Communiquer en milieu de travail

Programme de provenance : Techniques d'éducation à l'enfance
2002

Programme de destination : Techniques d'éducation spécialisée
2004

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques d'éducation à l'enfance peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques d'éducation spécialisée, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Techniques d'éducation à l'enfance 2002 DEC – 322.A0 22 compétences, 1 830 heures		Techniques d'éducation spécialisée 2004 DEC – 351.A0 26 compétences, 2 085 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
0193	Agir de façon sécuritaire en milieu de travail	01A4	Protéger son intégrité personnelle et
		019V	Porter assistance à une personne ayant besoin de soins
0197	Communiquer en milieu de travail	019Q	Communiquer avec la clientèle et au sein d'une équipe de travail

Programme de provenance : Techniques d'éducation spécialisée
2004

Programme de destination : Techniques d'éducation à l'enfance
2002

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques d'éducation spécialisée peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques d'éducation à l'enfance, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Techniques d'éducation spécialisée 2004 DEC – 351.A0 26 compétences, 2 085 heures		Techniques d'éducation à l'enfance 2002 DEC – 322.A0 22 compétences, 1 830 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
019Q	Communiquer avec la clientèle et au sein d'une équipe de travail	0197	Communiquer en milieu de travail
019S	Relever des renseignements relatifs aux comportements d'une personne	0191	Observer le comportement de l'enfant
01A4	Protéger son intégrité personnelle	0193	Agir de façon sécuritaire en milieu de travail
et			
019V	Porter assistance à une personne ayant besoin de soins		
et			
019U	Évaluer la capacité de soutien du milieu de vie de la personne		

Programme de provenance : Techniques d'éducation à l'enfance
2002

Programme de destination : Techniques de travail social
2000

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques d'éducation à l'enfance peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de travail social si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Techniques d'éducation à l'enfance 2002 DEC – 322.A0 22 compétences, 1 830 heures		Techniques de travail social 2000 DEC – 388.A0 24 compétences, 2 010 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
0193	Agir de façon sécuritaire en milieu de travail	018U	Protéger son intégrité personnelle
0197	Communiquer en milieu de travail	018Q	Interagir au sein d'une équipe de travail
019G	Travailler en équipe		

Programme de provenance : Techniques de travail social
2000

Programme de destination : Techniques d'éducation à l'enfance
2002

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de travail social peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques d'éducation à l'enfance, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Techniques de travail social 2000 DEC – 388.A0 24 compétences, 2 010 heures		Techniques d'éducation à l'enfance 2002 DEC – 322.A0 22 compétences, 1 830 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
018K	Analyser les besoins et les ressources d'une famille	0198	Analyser le contexte de vie familiale et sociale d'un ou d'une enfant et en déterminer les effets sur son comportement
018Q	Interagir au sein d'une équipe de travail	0197	Communiquer en milieu de travail
